

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 27 mars 2006

CP 06/03-35

AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS PUBLIQUES D'ACCOMPAGNEMENT D'O.P.A.H.

COMMUNES de : ESCATALENS, MOISSAC, MONTEILS et
NEGREPELISSE

I - RAPPEL

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement)

L'aide du Département est accordée au taux de 20% du montant H.T. des travaux, plafonné à **503 082 €** sur 3 ans (soit un maximum de subvention départementale de **100 617 €** par O.P.A.H.) . La dépense subventionnable est plafonnée à **91 500 €** par commune.

II - FINANCEMENT DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Ces actions sont financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, remplacé en 1984 par le Fonds Social Urbain, auquel la Région s'est substituée en 1985.

Depuis 1997, les interventions de la Région et du Département, dans le cadre de contrats de terroir et de pays, permettent un financement conjoint des OPAH.

Les programmes d'OPAH s'inscrivant dans le cadre des contrats de terroir et de pays sont portés par les communautés de communes des Deux Rives, de la Lomagne Tarn et Garonnaise, du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du Sud Quercy de Lafrançaise, de Montaignu Pays de Serres, des Terrasses et Vallées de l'Aveyron-Quercy Vert, du Canton des pays de Garonne et de Gascogne et celui des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne.

D'autre part, des projets au volet touristique fort présentés dans le cadre des contrats de terroirs ou de pays sont rattachés sur cette politique afin de leur permettre de bénéficier d'un financement du Département et de la Région.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

** demandes de subventions présentées dans le cadre de contrats de pays*

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX HT €	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) ESCATALENS Aménagement du centre bourg 3 ^{ème} phase.	269 054	122 000 x 20% = 24 400 €
Observation : Préfinancement accordé le 18 janvier 2005. Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du Contrat du Pays Montalbanais.		
2) MOISSAC Aménagement de la promenade du moulin.	495 000	495 000 x 12% = 59 400 €
Observation : Préfinancement accordé le 19 janvier 2006. Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne - année 1 -		
3) MONTEILS Valorisation paysagère structurelle de la desserte du lotissement «les places»	174 631	150 000 x 20% = 30 000 €
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Midi Quercy - année 2 -.		
4) NEGREPELISSE Remise en état de marche du moulin et aménagement de ses abords	106 700	106 700 x 15 % = 16 005 €
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat du Pays Midi Quercy - année 1-		

TOTAL : 129 805 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 2041433, sous - fonction 74.

Autorisation de programme 2006.....	600 000 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour.....	129 805 €
Engagé lors de la précédente Commission Permanente.....	236 977 €
Engagé cumulé suite à la Commission Permanente de ce jour.....	366 782 €
Disponible.....	233 218 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 mars 2006

CP 06/03-35

**AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS
PUBLIQUES D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H.
COMMUNES de : ESCATALENS, MOISSAC, MONTEILS et
NEGREPELISSE**

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un montant global de 129 805 €:

** demandes de subventions présentées dans le cadre de contrats de pays*

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) ESCATALENS Aménagement du centre bourg 3 ^{ème} phase.	269 054	122 000 x 20% = 24 400 €
Observation : Préfinancement accordé le 18 janvier 2005. Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du Contrat du Pays Montalbanais.		
2) MOISSAC Aménagement de la promenade du moulin.	495 000	495 000 x 12% = 59 400 €
Observation : Préfinancement accordé le 19 janvier 2006. Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne - année 1 -		

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
3) MONTEILS Valorisation paysagère structurelle de la desserte du lotissement «les places»	174 631	$150\,000 \times 20\%$ $= \underline{30\,000\ €}$
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Midi Quercy - année 2 -.		
4) NEGREPELISSE Remise en état de marche du moulin et aménagement de ses abords	106 700	$106\,700 \times 15\% =$ $\underline{16\,005\ €}$
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat du Pays Midi Quercy - année 1-		

TOTAL : 129 805 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041433, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,